



FOYER
LES COLVERTS
pour prendre son envol

SERVICE RÉSIDENTIEL GÉNÉRAL

Rue de la Vieille Croix, 11
5020 Malonne

Rapport d'activité 2020

PREAMBULE

Ce rapport sera axé principalement sur la poursuite de nos missions dans le contexte particulier et historique lié à la crise sanitaire que nous vivons depuis le début des mesures gouvernementales.

Les actions menées dans ce cadre aux Colverts sont toujours réfléchies, élaborées au travers des 5 axes suivants :

- **L'axe de la communication** = maîtriser ses propres angoisses et bien communiquer avec ses collaborateurs de manière à les rassurer et à continuer à exercer nos missions avec un encadrement adapté. S'assurer de la bonne communication à transmettre quand il le faut à l'ensemble du personnel, aux bénéficiaires et à leurs familles.
- **L'axe de la logistique** = anticiper pour pouvoir faire bénéficier à tous de matériel, de protection, de mesures adaptées, rassurantes, réalistes.
- **L'axe de la coordination** = permettre de continuer à suivre les jeunes qui nous sont confiées qu'elles soient en intra ou en extra-muros, poursuivre la réflexion pour chacune des situations car les difficultés familiales et autres existent toujours et ce, malgré la crise sanitaire, il faut continuer à les gérer du mieux que nous le pouvons, avec les moyens à disposition, les demandes de retour des jeunes dans l'intérêt de la santé mentale de toutes et éviter les risques liés aux fugues, aux sorties non autorisées, continuer à avancer dans les rapports, les PEI ...
- **L'axe de la réactivité collective** = réagir rapidement aux événements en y intégrant le mieux possible l'ensemble du collectif et déployer des actions et mesures réfléchies et adéquates portées par tous (chambre de confinement, retour dans le groupe, sorties extérieures supprimées, port du masque, admission ...).
- **L'axe de la créativité collective** = permettre à chacun d'être créatifs dans l'exercice de sa fonction au quotidien, sortir de sa zone de confort en développant de nouvelles manières de faire collectives tout en préservant la poursuite de nos missions dans les nouvelles conditions imposées par la crise sanitaire.

TYPE D'ACTIVITES

Le Foyer « Les Colverts » est un **Service Résidentiel Général (SRG)** spécialisé de l'Aide à la Jeunesse, agréé pour 15 adolescentes en difficulté de 14 à 18 ans et jusqu'à 20 ans pour les jeunes majeures demandeuses.

PROJET EDUCATIF DU SERVICE

Nous remplissons les missions d'un **SRG** (Arrêté du 5 décembre 2018 du GCF relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les services résidentiels généraux – MB 11 janvier 2019) :

Nous avons pour missions :

1° A titre principal, d'organiser l'accueil collectif et l'éducation d'enfants qui nécessitent une aide en dehors de leur milieu de vie (**prise en charge résidentielle**) ;

2° A titre complémentaire, à l'issue de la mission visée au 1°, d'assurer la supervision ainsi que l'encadrement éducatif et social d'enfants qui vivent en résidence autonome (**suivi en kot supervisé**) ;

3° A titre complémentaire, à l'issue de la mission visée au 1°, mettre en œuvre des programmes d'aide en vue de la réinsertion des enfants dans leur milieu de vie (**suivi de réinsertion familiale**) ;

4° A titre complémentaire, d'apporter une aide dans leur milieu de vie aux parents et à la fratrie de l'enfant hébergé dans le service.

A titre exceptionnel, les missions visées à l'alinéa 1er, 2° et 3°, peuvent être assurées par le service sans l'accueil préalable visé à l'alinéa 1er, 1°, à raison d'un mandat sur quinze.

Nos objectifs sont les suivants :

- **Etre en lien** avec la jeune, installer avec elle un **climat de confiance** et de **respect mutuel**.
- **Observer et tenter de comprendre la dynamique** dans laquelle se trouve la jeune tant dans son système familial que dans ses rapports sociaux, et de cette manière **permettre à la jeune elle-même d'approcher sa réalité personnelle et familiale**.
- **Offrir un lieu de vie chaleureux, sécurisant et structurant** permettant à la jeune, dans la mesure du possible, de déposer ses valises pour un temps. Le temps de comprendre ce qu'elle vit, ce qu'elle veut ou ne veut plus, ce qu'elle attend des adultes.
- **Aider la jeune fille à grandir** dans le sens d'une prise d'indépendance et de responsabilités en lien avec son projet personnel. L'amener à **s'ouvrir au monde extérieur**, se créer un réseau social et y trouver sa place.
- Aider la jeune fille à retrouver une image positive d'elle-même ; **reprendre confiance en elle**.

POPULATION VISEE

Nous accueillons en résidentiel et accompagnons en non résidentiel :

- Des jeunes filles présentant des troubles du comportement, relationnels, scolaires, psychologiques ... ;
- Des jeunes au vécu douloureux : la maltraitance physique et psychologique – négligence – abus sexuels – en décrochage scolaire – en voie de désaffiliation ... ;
- Des jeunes venant de leur famille, d'I.P.P.J., de centres pédopsychiatriques, d'autres services de l'Aide à la Jeunesse, de familles d'accueil, de centres d'observation, des jeunes issus de tous milieux socioculturels ...

Nous n'accueillons pas de jeunes mères avec enfants, de jeunes atteintes de déficience mentale, des délinquantes et/ou toxicomanes avérées.

Nous demandons aux jeunes filles de s'inscrire dans un projet scolaire/formatif ou à défaut, dans un projet dans lequel elle se mobilise dans la durée. Notre projet « l'Accroche » peut les y aider.

Le Foyer les Colverts est une maison où la valeur de vie la plus fondamentale est **le RESPECT**, de soi-même, des autres, et des choses qui nous entourent.

NOS FORCES :

- Collaboration
- Cohérence
- Communication
- Respect
- Participation



MOYENS MIS EN OEUVRE

Il s'agit pour nous d'apporter à l'adolescente - surtout - et à sa famille dans les limites du mandat, un soutien particulier et individuel dans une période de crise, de souffrance, de conflits.

Il est donc important de permettre à la jeune fille de prendre temporairement du recul, de parler de son vécu, de ses sentiments, de retrouver une certaine sérénité pour ensuite mieux assumer ses responsabilités.

La jeune est accueillie dans un milieu structuré, exigeant, chaleureux et entourée d'une équipe expérimentée et stable qui va créer avec elle et soutenir un projet individuel social - familial - scolaire ...

Quant aux parents, lorsque la collaboration est possible, le service leur permet de trouver une écoute attentive, d'être épaulés un temps dans leur rôle éducatif.

Notre rôle est aussi d'édicter les lois, les règles, les droits, les devoirs et de témoigner de valeurs comme : la liberté - la solidarité - la justice - le respect de soi et des autres ...

L'action de l'équipe éducative (pluridisciplinaire) a pour objet de préparer un retour en famille suivant le projet des intéressées, ou d'assurer une guidance éducative des jeunes en kot et un accompagnement des jeunes majeures qui demandent une prolongation d'aide jusqu'à 20 ans au plus tard.

Jamais l'équipe ne se substitue à la famille. Elle considère le placement comme une période transitoire stimulant le jeune à prendre son envol.

Principaux outils actuels :

✓ Concernant l'équipe :

- La « **cohérence** » de l'action de l'équipe,
- La **collaboration étroite et participative** avec les familles,
- La **supervision** d'études de cas, la supervision d'équipe,
- **L'équipe pédagogique** comme **instance de décision pédagogique et éducative**,
- La **réunion** quotidienne **de coordination**,
- L'utilisation **d'outils et de références** (PEI, analyse systémique, génogramme, sculpting, grille d'observation et d'évaluation (autonomie) ...),
- La **formation continue** des membres de l'équipe,
- **L'évaluation individuelle** ou commune **régulière** (séminaire, intervision, conseil éducatif...),
- Le passage correct des informations via une plateforme web de gestion des données pédagogiques et sociales (**Plat-com**),
- **Le kot de transition**, pour des filles fragiles ou en crise qui souhaitent faire un essai en kot.
- **Le projet « l'accroche »** - travail d'accompagnement sur la problématique de désaffiliation multiple chez les jeunes qui nous sont confiées.
- **Le travail en réseau** avec différents intervenants et secteurs (SAJ, SPJ, écoles, hôpitaux, SYPA, Aviq, santé mentale, enseignement ...),
- **Les nombreuses collaborations** (centre de guidance, PMS, cabinet médical, psychologues, AMO ...).

✓ Concernant les filles :

- **L'écoute, dialogue, négociation, participation ...**,
- **La prise en charge journalière** de filles déscolarisées et en désaffiliation multiple (projet « l'accroche »),
- Les **réunions de groupe** sur l'organisation et la structure du service,
- Les réunions de **dynamique de groupe** : lieu de parole des filles,
- Les **séjours de vacances** et **camps** organisés par l'équipe et en individuel par des organismes extérieurs,
- La vie quotidienne orientée vers la **prise d'indépendance**,
- **Le respect des convictions philosophiques et religieuses** (pluralisme).
- **Le travail en réseau** avec différents intervenants et secteurs (SAJ, SPJ, écoles, hôpitaux, SYPA, Aviq, santé mentale, enseignement ...),
- **Les nombreuses collaborations** (centre de guidance, PMS, cabinet médical, psychologues, AMO ...).

PERSONNEL D'ENCADREMENT

Le service se compose de 17 personnes pour 11,5 temps plein (38 heures par semaine).

Une économe - une technicienne de surface - un ouvrier d'entretien et une équipe pédagogique mixte et pluridisciplinaire de 13 personnes, composée d'éducateurs, d'une coordinatrice, d'une coordinatrice pédagogique, d'une assistante sociale, d'une psychologue et d'un directeur.

FORMATION DU PERSONNEL

Formation des coordinateurs et direction en management situationnel via le DRAN.

Intervision coordinateur organisée par Synergie formation.

Formations individuelles réalisées sur des thématiques différentes.

Formation AAJ obligatoire pour les nouveaux travailleurs.

FÉDÉRATION ET REPRÉSENTATION EXTERIEURE DU SERVICE :

- Le service est affilié à la fédération patronale **FESAP** (anciennement G.A.A.J. (Groupement Aide à la Jeunesse)), représenté par notre directeur qui fait d'ailleurs partie du comité sectoriel Aide à la Jeunesse.
- Le service est également membre de l'**asbl SYPA (Synergie et Participation)**, qui réunit les directeurs des services d'Aide à la Jeunesse de l'arrondissement judiciaire de Namur-Dinant – division Namur. Lieu d'échanges, de partages et de débats, SYPA est à la fois une ressource et un levier, connue et reconnue comme une interlocutrice privilégiée vis-à-vis des Juges, Parquets, SAJ, SPJ et CAAJ, ainsi que par les différentes instances de l'Aide à la Jeunesse.

Pour rappel, c'est une spécificité de l'arrondissement namurois. Aujourd'hui, SYPA réunit 32 services (30 privés et 2 publics). L'ASBL se diversifie et s'agrandit prenant dès lors une place maintenant incontournable dans le secteur.

L'asbl a créé plusieurs groupes de travail composés de membres de nos équipes sur des thématiques diversifiées en lien avec son objet social.

Certains membres de l'équipe des Colverts en font partie :

Notre coordinatrice représente notre service au sein des labo logement/ISP, groupes de travail portés par les services AMO namurois.

Notre économe est membre du groupe « économe/secrétaire ».

Notre directeur y exerce la fonction de vice-président.

Pour rappel, le premier président de SYPA en 1989 fût Monsieur Jacques Deguelle, ancien et premier président du Conseil d'Administration des Colverts.

- Notre directeur fait également partie du groupe **DRAN** (Directions résidentielles de l'arrondissement namurois). C'est un groupe uniquement constitué par l'ensemble des

directions résidentielles de l'arrondissement judiciaire Namur-Dinant – Division Namur qui se réunissent tous les trimestres pour échanger sur leurs pratiques spécifiques.

Plusieurs groupes ont émergés du DRAN comme :

- **le CRAN** qui regroupe l'ensemble des coordinateurs des services résidentiels, membres du DRAN (notre coordinatrice en fait partie).
- **l'ASRAN** qui regroupe l'ensemble des assistants sociaux des services résidentiels, membres du DRAN (notre assistante sociale en fait partie).
- Le service est aussi membre de **l'ASBL A.R.C.S. (association de recherche et de coordination sociales)** représenté par notre directeur qui y exerce la fonction de Trésorier.
Fondée en 1989, l'A.R.C.S. est une association qui regroupe une soixantaine de directeurs/trices de services des secteurs de la SCP 319.02.
Ses objectifs, comme son nom l'indique, sont multiples et très diversifiés.
L'ARCS se veut avant tout un espace convivial d'échanges d'expérience sur l'évolution du secteur de l'aide spécialisée et qui permet notamment à ses membres de dépasser les clivages philosophiques, politiques, corporatistes....
Elle vise à promouvoir la qualité du travail dans les services qui nous occupent en suscitant des rencontres, écrits, débats, partages d'informations et de connaissances.
De plus, l'Arcs s'intéresse particulièrement à la fonction de direction et propose des rencontres et des formations étroitement liées à l'exercice de cette profession difficile et plein d'exigences.
- Le service est membre du **Comité de concertation intra-sectorielle de Namur (nouvel organe de concertation – Décret du 18 janvier 2018)** et représenté par notre coordinatrice comme membre effectif et notre coordinatrice pédagogique, comme membre suppléant.
- Et pour terminer, l'ASBL « Foyer les Colverts » est membre personne morale de **l'ASBL Plat-com**.
L'asbl Plat-com a créé une plateforme web collaborative, centrée sur la communication d'équipe que nous utilisons depuis le 1^{er} février 2017.
Notre directeur exerce la fonction de trésorier et est également un des membres fondateurs de l'ASBL.

SÉJOURS. CAMPS. STAGES QUE NOUS AVONS PROPOSÉS À NOS RÉSIDENTES :

- **Article 27**

Les activités proposées par l'article 27. Qu'est-ce que c'est ?

L'asbl Article 27 se donne la mission de sensibiliser, de faciliter la participation culturelle pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile. Elle agit sur le coût de l'offre via un ticket modérateur valable à Bruxelles et en Wallonie et elle mise sur l'accompagnement pour encourager l'expression critique et/ou artistique. Son travail se développe en réseau avec des partenaires sociaux, culturels et les publics.

Nous sommes membres depuis plusieurs années.

- **Activités diverses (certaines ont pu s'organiser avant le début de la crise sanitaire)**

- ✓ Pairs Daiza (journée organisée par le Rotary de Profondeville)
- ✓ Walibi (journée organisée par Arc-en-ciel ASBL)
- ✓ Cinéma
- ✓ Projection d'un film plus débat « Avec ou sans pop-corn »
- ✓ Activités proposées par Oxybulle ASBL
- ✓ Manège équestre et hippothérapie
- ✓ Parcours de la ville de Namur éclairé
- ✓ Soirée Halloween
- ✓ Don de jeux de société et de matériel de camping (Rotary de Profondeville et les Lasagnes du cœur)
- ✓ Chasse aux œufs
- ✓ Parc trampoline à Floreffe
- ✓ Trousseau offert aux jeunes qui vivent en logement autonome par le collectif Bruxelles Elles
- ✓ Activités intergénérationnelles proposées par l'ASBL Peluche
- ✓ Marche gourmande organisée par la confrérie de la Gribousine dont les bénéfices nous ont permis d'organiser le camp en France 2020.

Chaque vacance scolaire, les mardis et jeudis sont réservés aux activités obligatoires du service durant lesquelles, jeunes et adultes sortent du service, du contexte institutionnel, pour vivre différentes aventures diversifiées qu'elles soient culturelles, sportives

- **Camp et stages**

Nous avons pu malgré la crise sanitaire, organiser deux camps lors des vacances d'été 2020, le premier en juillet a été organisé en France en Vendée et le deuxième, en août, à Bouillon, pris en charge financièrement par 3Pommes. Plusieurs activités ont été organisées sur place, pour chacun des camps.

- **Les activités proposées par nos différents partenaires**

Le Rotary de Profondeville, Les Lasagnes du cœur, 3 Pommes, Plumes ASBL, Oxybulle ASBL, Arc-en-ciel ASBL, Bruxelles Elles ...



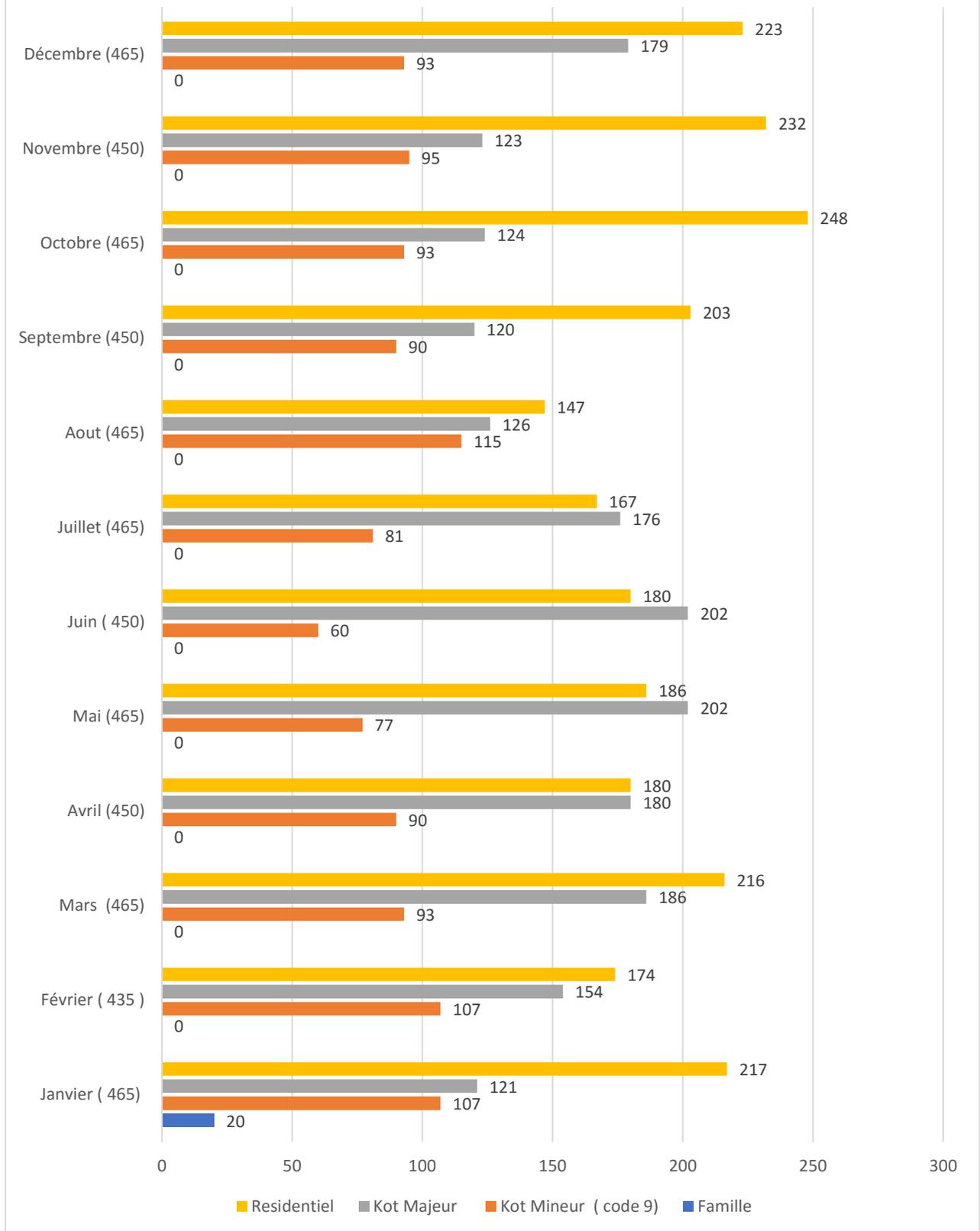
QUELQUES CHIFFRES :

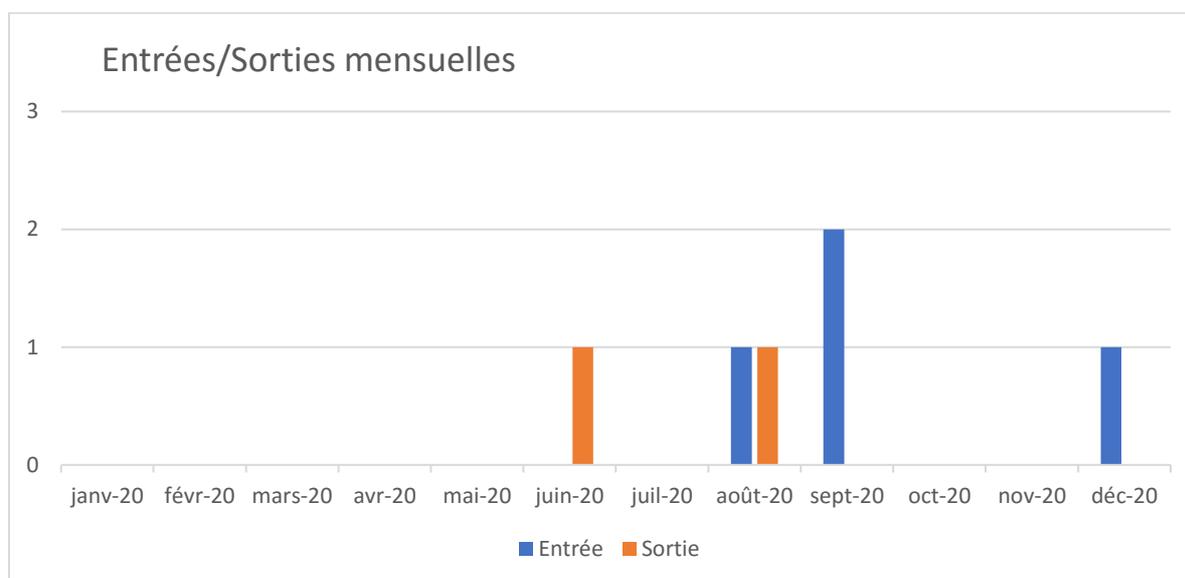
En 2020, nous avons enregistré un **taux d'occupation** de **5357 journées sur 5490** soit **97,56 %** (soit 113 journées de moins qu'en 2019 pour la période de juin, juillet, août et septembre), réparties comme suit :

2373 journées en résidentiel soit **43,22 %** du nombre de journées sur l'année.

3014 journées en non résidentiel soit **54,90 %** du nombre de journées sur l'année.

Nbre de journée par mois par type de mandat et pour 15 prises en charges
Année 2020





Comme vous pouvez le constater, l'année 2020 a été ponctuée par des nouvelles entrées (4) et sorties (2). C'est un phénomène récurrent qui se répète d'année en année et qui est en lien étroit avec la tranche d'âge du public accueilli, la durée de la prise en charge résidentielle dans le secteur de l'Aide à la Jeunesse mais également à la législation en vigueur en matière de majorité légale en Belgique.

Ce turn over que nous constatons chaque année au niveau du groupe de jeunes est lié à des fins de pris en charge qui sont dues notamment à des guidances de jeunes majeures qui se terminent, des problématiques trop complexes qui ne permettent pas aux jeunes filles concernées de s'intégrer dans notre projet, des jeunes fraîchement majeures qui ne souhaitent pas de prolongation de l'aide au-delà de la majorité mais également, des réinsertions familiales qui se terminent.

En 2020, les deux sorties concernent deux majeures qui ont atteint l'âge de 20 ans, qui est l'âge maximal autorisé dans notre secteur d'activité pour une guidance au-delà de la majorité légale.

Nous pouvons constater que malgré la crise sanitaire, notre taux d'occupation est resté stable par rapport à 2019 et nous avons tout de même accueilli 4 nouvelles jeunes filles au sein de notre service et terminé l'année en surcapacité (16 prises en charge sur 15 initialement).

Ces fins de prise en charge ouvrent automatiquement des places disponibles qui ne tardent pas à être occupées.

Ce chamboulement perpétuel du groupe influe sur la place que chacune des jeunes filles désire occuper, tout est à recommencer ... Cela impacte la dynamique du groupe, son climat, le capital émotionnel de chacun de ses membres et la relation que nous tentons de tisser avec chacune d'entre elles.

Nous poursuivons toujours l'objectif de veiller à être complet de manière à rencontrer les

exigences de notre administration en terme d'occupation des places disponibles mais en même temps, de pouvoir tendre vers une certaine stabilité dans l'intérêt des jeunes qui nous sont confiées.

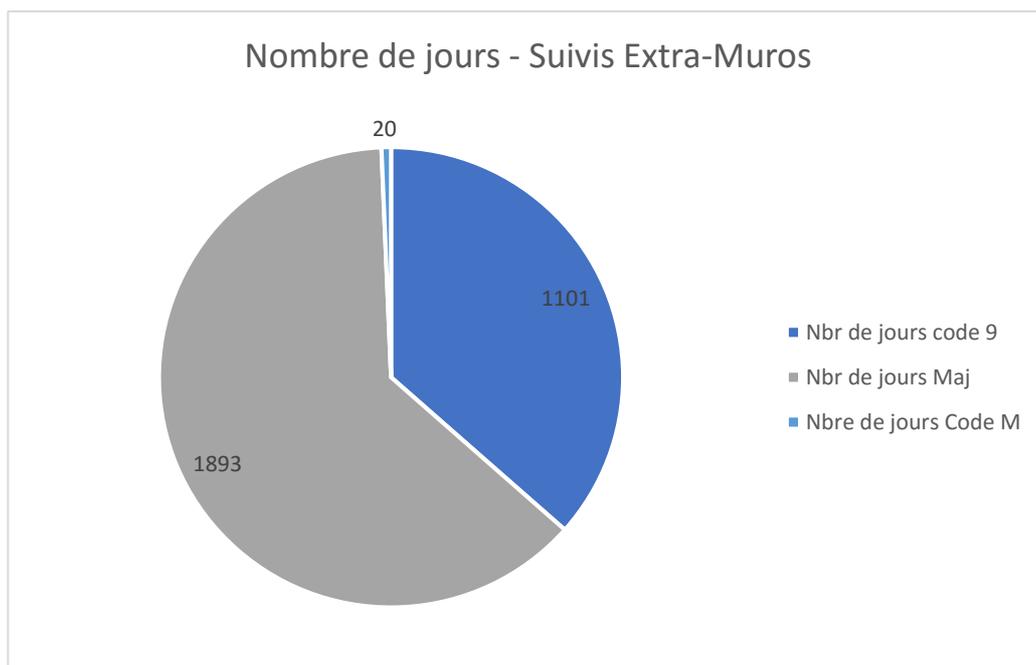
Le taux d'occupation annuel exprime également et toujours que nous restons attentifs aux demandes des instances mandantes, aux rebondissements et aux changements de projet fréquents de nos protégées sans oublier la vie du groupe et son équilibre.

Ce critère est fondamental pour permettre à une nouvelle jeune de pouvoir y être accueillie et de s'intégrer à son nouveau lieu de vie.

Au niveau des suivis extra muros :

Cette année, l'aide résidentielle, qui reste notre priorité et le sens même de notre raison d'être dans le paysage du secteur de l'Aide à la Jeunesse, proposée par notre service a augmenté de 0,06 % par rapport à l'année 2019 alors que l'aide non-résidentielle enregistre une baisse de 1,93 %.

En 2020, l'aide non-résidentielle apportée par notre service représente **54,90 %** de notre prise en charge répartie comme suit :



Les suivis extra-muros pour majeure augmentent de manière importante de 590 jours par rapport aux chiffres de 2019 et représentent **62,81 %** des prises en charge non-résidentielle de l'année.

Les suivis extra-muros pour mineure quant à eux enregistre une baisse de 293 jours par rapport à l'année 2019 et représentent **36,53 %** des prises en charge non-résidentielle de l'année.

Par contre, le suivi en réinsertion familiale diminue fortement par rapport à 2019 de 335 jours

par rapport à 2019 et représente **0,66 %** des prises en charge non-résidentielle de l'année.

Cette augmentation toujours marquée en 2020 malgré une légère baisse par rapport à 2019 des suivis non résidentiels peut s'expliquer par le nombre important de jeunes qui demandent une prolongation de l'aide au de-là de leur majorité légale et parfois, jusqu'à l'âge de 20 ans, l'âge de la jeune à l'entrée qui se situe proche des 18 ans et proche également de l'orientation de son projet vers une mise en autonomie dès l'âge de 16 ans.

Concernant le **kot de transition**, il a été occupé **8 mois sur 12 en 2020**. Son utilité pédagogique pour les jeunes filles que nous estimons plus fragilisées que d'autres à vivre en kot supervisé se démontre notamment encore une fois cette année même si l'occupation est moindre qu'en 2019.

Lorsque nous comparons son taux d'occupation depuis 2016 (occupé 10 mois sur 12 en 2016 et 2017 et 9 mois sur 12 en 2019), les chiffres se veulent rassurant et inscrivent le kot de transition comme un outil d'expérimentation du projet éducatif des Colverts qui rencontre indéniablement les besoins des jeunes et les missions du service même si 2018, n'a pas été une bonne année en termes d'occupation (occupé 2 mois sur 12).

Il ne faut toutefois pas oublier que l'année 2020 a été une année particulière, un vrai défi pour notre service durant laquelle il a fallu être créatif pour continuer à poursuivre nos missions tout en respectant les mesures sanitaires prescrites de manière à protéger les jeunes qui nous sont confiées et les membres de notre personnel.

HEURES D'OUVERTURE

La maison est ouverte 365 jours par an, 24 heures sur 24 heures.

Une permanence administrative est assurée de 9 à 17 heures du lundi au vendredi.

Nous travaillons en priorité (circulaire des espaces réservés) avec les mandants de Namur, SAJ (7 prises en charge) et SPJ (5 prises en charge), le SPJ de Dinant (2 prises en charge) et le SPJ de Charleroi (1 prise en charge).

Les jeunes sont orientées chez nous par les Directeurs et les Conseillers de l'Aide à la Jeunesse. Nous collaborons avec les familles, les hôpitaux, les centres de guidance et de santé mentale, avec les Centres S.O.S. Parents, les écoles, les centres P.M.S., les médecins, les autorités policières ou judiciaires, les autres services du secteur de l'Aide à la Jeunesse, les services sociaux des S.A.J. et S.P.J. ...

INFRASTRUCTURE

Locataire d'une habitation à MALONNE, en bord de Sambre, nous disposons d'une maison coquette, tout fraîchement rénovée (2018-2019) et d'une nouvelle construction en extension de la villa, datant de 2005.

Celle-ci abrite les locaux professionnels, un local famille, la cuisine, la salle à manger, une grande salle de vie multifonctions et des caves.

Le nouveau bâtiment a été conçu pour contenir les 15 chambres des filles sur deux niveaux

avec tout le confort nécessaire (douche-WC par étage, évier dans chaque chambre) et disposant d'un mobilier en très bon état (garde-robe, lit, table de nuit, bureau et chaise). Une chambre pour l'éducateur qui preste la nuit. Une buanderie et une grande salle de réunion professionnelle. Un jardin fort agréable, avec parterres, quelques grands arbres, des arbres fruitiers, un abri de jardin et une petite serre agrémentent les lieux et entourent les bâtiments.

LOCALISATION

Sur les bords de la Sambre, dans le grand Namur, dans un des nombreux hameaux de Malonne, appelé BAUCE. Accès régulier par bus, du centre-ville.

Rue de la vieille croix, 11 à 5020 Malonne.





Direction : Monsieur Silvio Cesaraccio